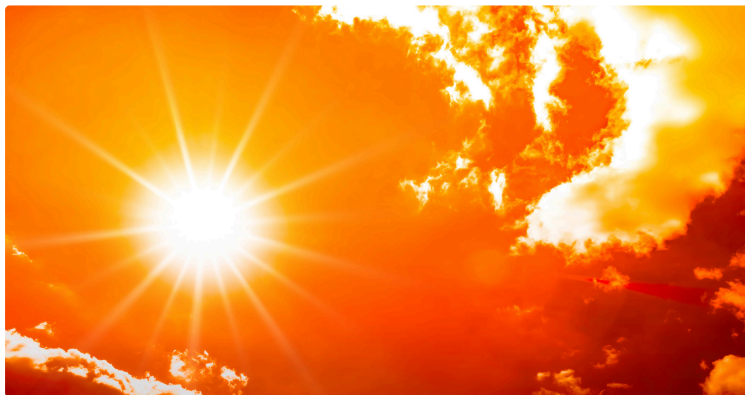


## Vagues de chaleur : recensement des personnes vulnérables



Vagues de chaleur : recensement des personnes vulnérables

L'été commence à peine que la chaleur s'est déjà installée.

**En prévision d'une saison qui s'annonce très chaude, la commune organise un recensement des personnes vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap, malades, isolées...**

L'objectif est la mise en oeuvre, en période de vigilance orange canicule, de mesures d'attention et de vigilance envers ces personnes sous la forme d'appels ou de visites.

Les personnes vulnérables ou les personnes qui ont dans leur entourage des personnes fragiles et souhaitent les faire recenser -avec leur consentement - sont invitées à se signaler via Patricia Daubas du CCAS :

**05 62 64 47 17** du lundi au vendredi, 8h30–12h / 13h30–17h30

ou [etat.civil@ville-vicfezensac.fr](mailto:etat.civil@ville-vicfezensac.fr)

**Vous trouverez en pièce jointe à cet article le formulaire de recensement des personnes vulnérables.**

**Et pour tout le monde, un numéro de permanence est activé dès l'alerte canicule :**

**ALERTE CANICULE**

**Ville de Vic-Fezensac**

**Numéro de permanence :**

**06 23 05 43 45**

Ville de  
VIC-FEZENSAÇ